



POUR REMPLIR ET SOUMETTRE LE FORMULAIRE:
Télécharger et complétez le formulaire. **ENREGISTREZ**
le document sur votre ordinateur (**c'est important**) et
courriel à emarsden@canasa.org.

Assemblée générale annuelle Mercredi 22 juin 2022 Formulaire de procuration

Conformément à notre règlement administratif national, les membres peuvent nommer un représentant s'ils ne sont pas en mesure de participer à l'assemblée en personne.

Section 9.4 – Représentants

Le vote par procuration sera autorisé au cours de l'assemblée générale annuelle et des réunions générales spéciales lorsqu'un avis écrit est fourni avant la tenue de la réunion. Le représentant doit nommer un autre membre à titre de représentant.

Je (nom) _____ de (compagnie) _____
étant membre votant en règle de l'Association canadienne de la sécurité, nomme par la présente
la personne suivante à titre de représentant à l'Assemblée générale annuelle qui doit avoir lieu à
17 h 10 le mercredi 22 juin 2022 (cocher une case) :

_____, _____ ou à son défaut;
(nom du représentant) (compagnie membre)

Gordon Hebb, président national sortant

Signature

Date

Tous les membres sont invités à participer au processus démocratique soit par leur participation à l'Assemblée générale annuelle, soit en nommant représentant qui votera en leur nom.

Si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée générale annuelle, veuillez vous conformer à la section 9.4 du règlement administratif national de la CANASA, et assurez-vous de retourner ce formulaire de procuration à la CANASA au plus tard le 15 juin 2022 à 17 h, HNE, par courriel à emarsden@canasa.org.